



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 25/03/2026

Reçu en préfecture le 25/03/2026

Publié le

26/03/26



ID : 065-216502260-20260320-D2026016-DE

Séance du 20 mars 2026 à 18h30

2026/016

Présents : VINCENT Gisèle, SOULÉ-PÉRE Philippe, MARQUEZ Stéphanie, DUHAMEL Michel, CAZABAN Laetitia, ABADIE Sébastien, DE LUYCKER Diane, MADELAINE Jean-Christophe, TOSON Régine, ALMENDRO Serge, TRÉBUCQ Sandrine, ARRIZABALAGA Alexandre, MARTY-MAHE Ingrid, CASTÉRA Yves, VERDIÉ Marie, ESPOUEY Jérôme, BOURDEAU Christine, POUBLAN Jean-Damien, BORDAT Elisabeth, LHOSSEIN Bernard, ÉCORCHON Caroline, BOUHABEN Laurent, GUIRAUD Nathalie

Absents :

Elue secrétaire de séance : Diane DE LUYCKER

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 16 mars 2026

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-2-1, L2122-1 et L2122-2,

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif du conseil municipal ;

M. le Maire propose au conseil municipal de créer 6 postes d'adjoints.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de créer 6 postes d'adjoints au maire ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de PAU soit par courrier, soit par l'application www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification et à compter de sa transmission au contrôle de légalité.

La secrétaire de séance

Diane DE LUYCKER

Le Maire,

Gisèle VINCENT